



MAIRIE DE LABATUT

Place de la Mairie

09700LABATUT

05 61 60 34 07

mairie@labatut09.fr

http://www.labatut09.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2024_015

SEANCE DU 22 JUILLET 2024

Date de la convocation : **18 juillet 2024**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux juillet, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LABATUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M Jean CRESPIY, Maire.

Étaient présents : M Jean CRESPIY, Mme Janine PERIDON-GONZALES, M Jean-Jacques BELBEZE, Mme Bernadette PECCATTE, Mme Emilie CANCEL, Mme Aude CARTAILLAC, M Bernard DENOS, M Denis LEMOINE, M Alain PERROT, M Matthieu VIDOTTO

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : M Jean PESOUSSAUD

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Mme Janine PERIDON-GONZALEZ a été nommée secrétaire de la séance.**

OBJET : Autorisation au comptable public à passer une opération d'ordre non budgétaire

M le Maire informe :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le chef de service du SGC de Pamiers nous demande de régulariser une opération non budgétaire, opération interne au SGC concernant le remboursement de l'emprunt SDE (éclairage public) soldé en 2019 et celui de la Communauté des communes. M le Maire fait lecture du Mail :

« ...la vérification de la dette de votre collectivité amène certaines observations qu'il convient de régulariser au plus tôt, [le compte 168758 présente :](#)

- Emprunt CC : solde créditeur 121.84 €

Le remboursement de cet emprunt se terminait en 2019. Les remboursements de 2008 - 2009 - 2013- 2014 et 2015 n'ont pas été comptabilisés au compte 168758.

- Emprunt SDE09 : solde créditeur 3 836.87 €

Le remboursement EP (éclairage public) envers le SDE09 a été comptabilisé jusqu'en 2011 au compte 168758, compte où la dette a été constatée.

Or, depuis 2011, plus aucun remboursement n'a été comptabilisé au 168758, il semblerait que ces remboursements aient eu lieu en fonctionnement (classe 6) sans pour autant régulariser le reste du au 168758.

Afin de régulariser le solde créditeur du compte 168758 qui n'a plus lieu d'être, vous voudrez **présenter au prochain Conseil une délibération autorisant le comptable à passer une opération d'ordre non budgétaire comme suit :**

- **Débit 168758 - crédit 1068 pour un montant de 3 958.71 € »**

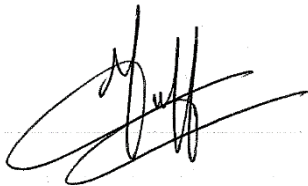

M le Maire propose donc de permettre au chef de service du SGC de Pamiers de procéder à l'opération budgétaire suivante :

Compte 168758	- 3 958.71€
Compte 1068	+ 3 958.71€

Le conseil municipal à l'unanimité autorise M le comptable public à passer l'opération d'ordre budgétaire telle que présentée par M le Maire.

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Jean CRESPI	Secrétaire de séance Mme Janine PERIDON-GONZALEZ
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 25 juillet 2024